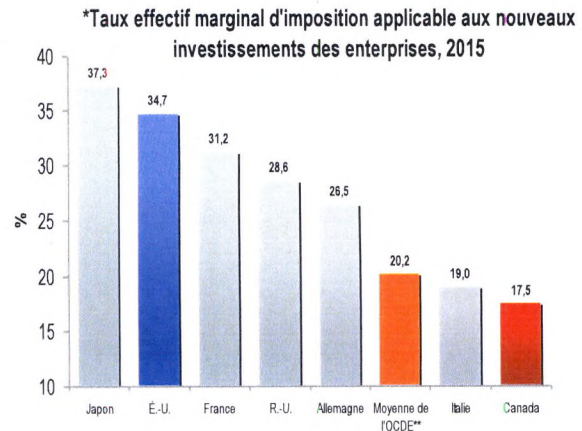
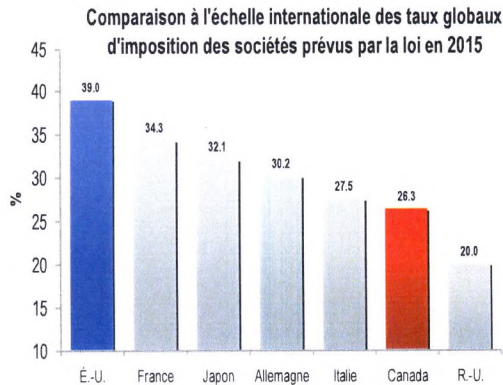




Le Canada offre un avantage fiscal global propice à l'expansion des entreprises...

- Le Canada a le deuxième taux d'imposition le plus bas des sociétés dans les pays du G-7 depuis 2015.
- Le taux fiscal complet du Canada sur le nouvel investissement d'affaires est considérablement plus bas que tous les pays du G-7*.



*Le taux fiscal sur le nouvel investissement d'affaires est le taux fiscal effectif marginal qui prend en compte les taux d'imposition statutaires fédéral, provinciaux et territoriaux des sociétés, les déductions et crédits disponibles dans le régime d'impôt sur les sociétés et d'autres taxes payées par des sociétés, incluant les taxes provinciales sur le capital et les taxes de vente au détail sur des intrants commerciaux.

** La moyenne de l'OCDE exclut le Canada.

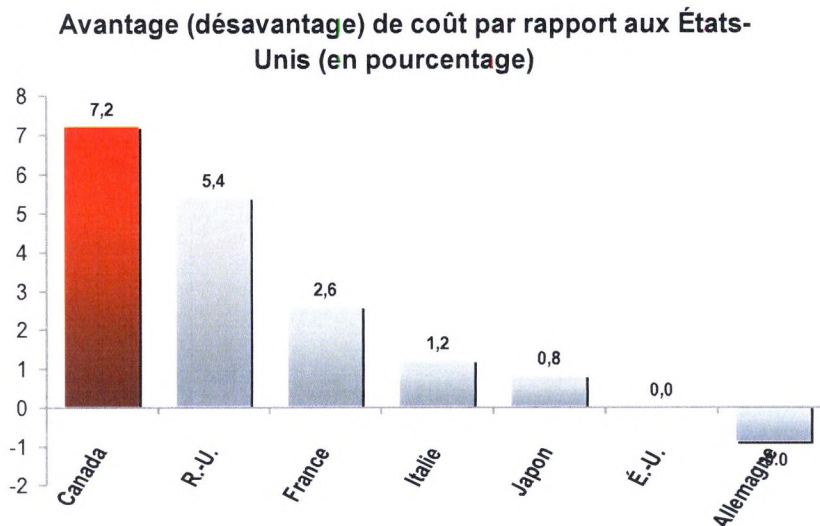
Source : ministère des Finances du Canada, avril 2015

23



...avec les coûts les plus bas du G-7 pour la conduite des affaires...

- Selon l'étude « Choix concurrentiels » de KPMG, le Canada se classe au premier rang parmi les pays du G-7 où il coûte le moins cher de faire des affaires. Le Canada affiche un avantage de coût de 7,2 % par rapport aux États-Unis.



Source : KPMG, Choix concurrentiels, 2014

24